

Le Triporteur

JUILLET 2023 #24



sictom
VAL DE SAÔNE

> DÉCHETS ACCEPTÉS EN BAC DE TRI

RETROUVEZ TOUTES LES CONSIGNES EN PAGE 2

SOMMAIRE

- 1 • Le chiffre-clé
- 2 • Mémo Tri
• Focus erreurs de tri
- 3 • Comment présenter mon bac à la collecte ?
- 4 • Bac OM / Bac TRI
- 5 • Biodéchets
- 6 • SYTEVOM
- 7 • Le coin des enfants
- 8 • L'astuce 0 déchets



LE CHIFFRE-CLÉ

195 TONNES

C'est le tonnage de compost produit en 2022 grâce aux 434 tonnes de biodéchets déposés dans les points d'apports volontaires par les habitants du SICTOM du Val de Saône.

C'est aussi 434 tonnes détournées de l'incinération.

MERCI À TOUS LES PARTICIPANTS !

LES DÉCHETS ACCEPTÉS EN VRAC DANS VOTRE BAC DE TRI



EMBALLAGES MÉTALLIQUES
(CONSERVES, CANETTES, AÉROSOLS, BOÎTES DE THÉ...)



EMBALLAGES TEMPORAIRES PROPRES



BOUTEILLES, FLACONS & CUBITAINERS EN PLASTIQUE



CARTONNETTES, BRIQUES ALIMENTAIRES & PAPIERS (JOURNAUX, REVUES, COURRIERS, PROSPECTUS...)



NE LAVEZ PAS VOS DÉCHETS À L'EAU « PROPRE »
mais avec votre eau de vaisselle par exemple.

RETENEZ LES MOTS CLÉS DU TRI :

EMBALLAGES • TEMPORAIRES • VIDES • PAS IMBRIQUÉS • MATÉRIEAUX SÉPARÉS • EN VRAC

COMMENT PRÉSENTER MA POUBELLE À LA COLLECTE ?



1

JE SORS MON BAC
LA VEILLE AU SOIR.



3

JE FAIS ATTENTION À CE
QU'IL N'AIT PAS D'OBSTACLE
À LA COLLECTE.



2

JE PRÉSENTE MON BAC EN
ÉVIDENCE SUR LA VOIE
PUBLIQUE, LA POIGNÉE
TOURNÉE VERS LA
ROUTE.



4

JE RENTRE MON
BAC
LE JOUR MÊME.



sictom
MERCI DE
NE PAS COLLECTER
CE BAC
Pour toute information : 02.34.72.26.61 - info@sictom.com

Si besoin, n'hésitez pas à demander auprès de nos services la languette « Ne pas collecter » à placer sur la poignée du bac lorsque votre bac OM ne peut pas être rentré.

i

BAC OM

BAC DE TRI

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR



- Le bac OM est la propriété du SICTOM. Il est mis à disposition des propriétaires des logements, qui sont garants de la bonne utilisation de ce bac.
- Vous pouvez changer le volume de votre gratuitement bac pour les volumes de 140 à 660 L.
- L'accès au bac de 80 L est réglementé.
- Les ordures ménagères doivent être placées en sacs fermés dans le bac OM.
- Le montant de votre abonnement varie en fonction du volume de votre bac OM. Il y a 12 levées comprises dans votre abonnement.

- Le bac de TRI est la propriété de l'usager. En cas de déménagement, il peut l'emmener.
- Les bacs doivent être conforme à la norme AFNOR 840 1 à 6. Ils doivent être maintenus propres et en bon état de fonctionnement pour préserver l'intégrité de nos agents.
- Le tri doit être déposé en vrac dans le bac.
- La collecte du tri est comprise dans votre abonnement.
- En cas d'erreur de tri, les agents peuvent refuser la collecte de ce bac. Dans ce cas, il appartient à l'usager de retrier son bac et d'attendre la prochaine collecte.

COLLECTE DES BIODÉCHETS

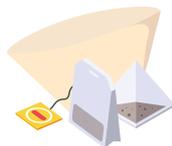
Le SICTOM du Val de Saône collecte depuis plusieurs mois les biodéchets en Points d'Apports Volontaires (PAV) afin de pouvoir les valoriser et les détourner de l'incinération. Voici ce que l'on peut y déposer :



Petits os en petite quantité, viandes et poissons cuits



Restes de repas



Sachets de thé, marc de café et filtres en papier



Mouchoirs, essuie-tout, serviettes en papier



Fleurs fanées



Épluchures, fruits et légumes, coquilles d'œufs



Coquillages en petite quantité



Emballages biodégradables en carton



Sacs compostables biodégradables



Copeaux, sciure



Pour respecter le processus de valorisation des biodéchets :

- > Stockez le paquet de sacs à l'abri de l'humidité.
- > Utilisez seulement les sacs biodégradables fournis par le SICTOM.
- > Les autres sacs **ne sont pas compatibles** avec le processus de traitement.
- > N'attendez pas pour déposer vos sacs biodéchets afin d'éviter la prolifération d'asticots à l'intérieur du PAV.

OÙ TROUVER VOS SACS BIODÉGRADABLES ?

au SICTOM du Val de Saône

Zone Artisanale • 70360 SCEY-SUR-SAÔNE
du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Rue des Ballastières • 70320 CORBENAY
le lundi de 9h30 à 14h30

Rue des Frères Lumières • ZAC Gray Sud • 70100 GRAY
les mardis et jeudis de 9h à 12h et de 14h à 17h

et dans les Mairies volontaires.



Si vous êtes intéressé par le dispositif et que vous n'êtes pas encore équipé du matériel nécessaire, flashez le QR CODE ci-contre pour le réserver !

JOURNEE PORTES OUVERTES



SAMEDI 16 SEPTEMBRE 2023

9H30-17H30

SYTEVOM

70130 Noidans le Ferroux

ENTRÉE GRATUITE

visites guidées
Uniquement sur inscription
sur notre site internet
www.sytevom.org

visite
"spéciale 30 ans"

animations

restauration
sur place

30 ans



Soutenu par



Missions de la Nature
des Vosges Saônoises

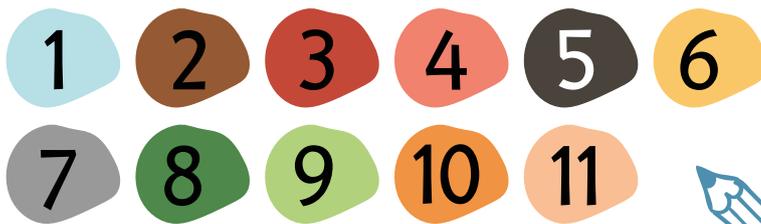
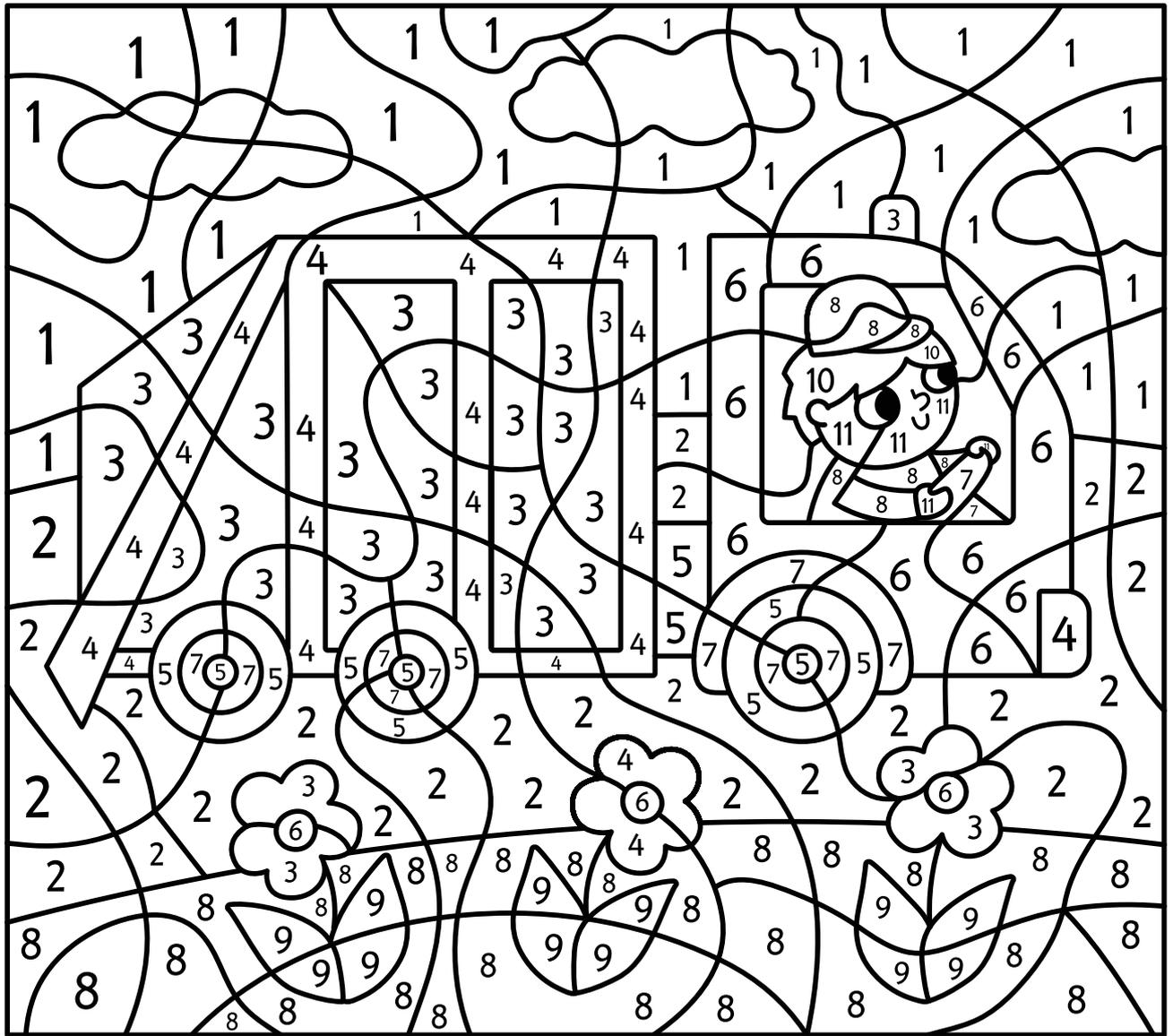


RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTE



LE COIN DES ENFANTS

LE COLORIAGE MAGIQUE



DIY* MA LESSIVE MAISON



2 CUILLÈRES À SOUPE
DE CRISTAUX DE SOUDE



1,5 LITRES D'EAU



100 G DE SAVON
DE MARSEILLE



2 CUILLÈRES À SOUPE DE
BICARBONATE DE SOUDE



N'hésitez pas à nous identifier sur Facebook dans vos publications sur la réalisation de cette recette maison.

*Do It Yourself (Faites-le vous-même).



sictom
VAL DE SAÔNE

Pour contacter le Sictom

- > Zone artisanale - 70360 SCEY-SUR-SAÔNE
Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h
- > Route des Ballastières - 70320 CORBENAY
Horaires d'ouverture : le lundi, de 9 h 30 à 14 h 30
- > Rue des Frères Lumière - ZAC Gray Sud - 70100 GRAY
Horaires d'ouverture : les mardis et jeudis de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h

Pour tout renseignement :

tél. 03 84 78 09 52
e-mail info@sictomvds.com
site www.sictomvds.com



CITEO
Donnons ensemble une nouvelle vie à nos produits.